

Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 10/06/2026



Présents pour les représentants de proximité :

Mélanie COUSIN - Layla LANDRY - Céline LANG

Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est

Renaud HARTZER, Coordinateur numérique France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est

Éric NORMAND, Rédacteur en chef par intérim France 3 Champagne Ardenne

Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne

Sylvain Saint Paul, Responsable IMG - France 3 Champagne-Ardenne

Ève COULIBALY CORNU, Interlocutrice Ressources Humaines France 3 Champagne-Ardenne

Julien REPITON, assistant social se présente en début de réunion. Présence sur site lors de permanence 4 fois par an et le reste du temps rdv via plateforme social direct.

1. Point sur les vidéos verticales (documents joints)

Réponse de la direction :

4 VV ont été réalisées au mois de mai. Début juin de nouvelles formations ont eu lieu. 3 journalistes de Reims ont été formées.

Un monteur volontaire n'apparaît pas dans les tableaux transmis, c'est une erreur liée au fait de l'absence de formation Adobe Première le concernant. Cela sera corrigé. A noter qu'il sera formé en juin.

Actuellement il y a 5 monteurs formés (UFTV ou en local) pour monter les vidéos verticales.

Dès lors que des salariés formés seront disponibles, ils/elles seront planifiés sur des vidéos verticales afin d'augmenter la production quotidienne.

Les représentants de proximité suggèrent de créer une bibliothèque de musique pour accompagner les vidéos verticales qui le nécessitent, afin que les « producteurs de vidéos verticales » puissent y trouver rapidement ce dont ils ont besoin.

La ligne éditoriale de ces vidéos verticales est la même que celle du JT. Les sujets traités sont ceux qui semblent intéressants de traiter pour les exposer auprès des publics qui ne consomment plus la télévision. Nous ne sommes pas aussi réactifs et productifs sur l'actualité par rapport à ce que nous souhaitons, mais la montée en puissance va se faire petit à petit.

Pour les vidéos enrichies avec un monteur, il s'agira de traiter des sujets qui nécessitent un décryptage approfondi.

Le fait de faire un « expliquer » ou un incarné dépendra du sujet traité et non du public ciblé.

Ne pas publier une vidéo shuffle sur le site s'il y a déjà un article sur le même sujet.

Les VV sont archivées sur Sharepoint pour les mettre à disposition des documentalistes car il y a des demandes de la part notamment de télé matin pour une nouvelle rubrique.

Vos élus ont rappelé que le montage des vidéos prend du temps. Il est donc nécessaire de toujours bien prévoir une demi-journée effective pour réaliser les vidéos verticales. La planification en journée serait bien sûr la bienvenue.

Une problématique qui fait régulièrement perdre du temps pendant le montage des vidéos verticales est de trouver une musique compatible avec les réseaux sociaux. Une solution envisagée pourrait être de constituer une bibliothèque méta compatible.

Il a également été rappelé qu'il était dommageable qu'un monteur volontaire depuis le début de l'expérimentation n'a toujours pas été formé pour y participer.

Vos élus déplorent que peu de vidéos puissent être réalisées. La réactivité par rapport à l'actualité semble aujourd'hui très limitée en raison de la planification. Il serait intéressant de tester les différents formats demandés plus régulièrement.

Le manque de ligne éditoriale claire a aussi été soulignée. L'espace de l'expérimentation semble à la fois très vaste et flou.

Vos élus en ont profité pour rappeler que la question de l'archivage des vidéos verticales se pose. La publication sur les réseaux sociaux ne garantit pas la préservation de nos vidéos, puisque ces plateformes ne nous appartiennent pas. La publication d'un article sur notre site internet pourrait donc être une bonne chose pour conserver ces réalisations. Nous sommes ravis de savoir qu'il sera désormais possible de publier un article shuffle ou la vidéo dans un article écrit sur le site de France 3 Champagne-Ardenne.

2. Point sur la planification des scriptes pendant les vacances scolaires.

Réponse de la direction :

Il n'y a pas de changement prévu pendant les vacances scolaires, deux scriptes pendant les moyennes vacances et une scripte pendant les vacances d'été et à Noël. Les représentants de proximité évoquent le fait que les JT en basse activité sont dorénavant aussi longs qu'en période normale, un échange sera fait avec les scriptes de Reims.

Les scriptes de Reims sont un par jour pendant les vacances d'été. Mais, d'après un sondage réalisé auprès de tous les scriptes de France, ce n'est pas le cas dans de nombreuses stations. Par exemple, à Nancy et à Strasbourg, ils sont deux par jour, alors même que nous appartenons aussi à la région Grand Est...

Ce choix d'un par jour pouvait se justifier à l'époque où les JT étaient plus courts ou quand les ICI en France faisaient 10 minutes. Désormais, les JT ne sont plus réduits et les ICI en France ne font plus que 4 / 4'30 minutes.

Désormais, la charge de travail est la même qu'en dehors des vacances scolaires, mais avec moitié moins de moyens. Il peut arriver que 4 jours de suite soient réalisés par un scripte, ce qui fait tout de même 8 journaux.

Les amplitudes horaires sont très larges et la charge de travail très importante. Deux éditions et la prépa des JT du lendemain sont lourds à gérer.

À noter que la question pourrait également se poser pour les présentateurs !

3. Point sur les lancements des sujets de l'édition nationale.

Réponse de la direction :

Un point de vigilance s'exerce de la part de la rédactrice en cheffe à Vaize et la rédaction s'engage à communiquer des informations de contexte pour 9h chaque matin puis à transmettre à 10h et à 17h les lancements validés. Les présentateurs/trices devront rester vigilants pour vérifier s'il y a ou non des évolutions en fonction de l'actualité.

Vos élus alertent depuis de nombreuses semaines sur la mauvaise communication des éléments deancements des sujets nationaux et internationaux.

Le message semble avoir été passé et la rédaction en chef de Vaise a pris plusieurs engagements : lesancements, sauf modification due à l'actu, seront envoyés pour 10h maximum pour le journal de midi et pour 17h pour le journal du soir. Voici donc une bonne nouvelle, si elle est suivie des faits.

Une vigilance dans les prochaines semaines est donc de mise. La promesse sera-t-elle tenue ?

Vos élus vous conseillent de relever, chaque jour et par écrit, les disfonctionnements qui pourraient continuer d'exister. La direction s'est engagée à les transmettre, nous admettant que plusieurs exemples concrets et répétés seraient plus efficaces pour continuer d'appuyer notre propos.

Par ailleurs, les élus sont sensibles aux conditions de travail de la rédaction de Vaise qui constituent un élément d'explications de certains retards : nos confrères sont peu nombreux pour réaliser ce journal. Il n'y a pas de scripte par exemple. Si nous comprenons ces difficultés, elles ne doivent pas servir à excuser des approximations ou une absence d'information car cela constitue le cœur de notre métier au quotidien : délivrer une information juste et vérifiée en temps et en heure.

4. Point sur la répartition du temps d'antenne dans les JT pour chaque département.

Réponse de la direction :

Le temps d'antenne dans les JT n'est pas comptabilisé car il est lié à l'actualité. La rédaction en chef est vigilante pour que l'ensemble du territoire soit représenté à l'antenne.

Il n'est pas prévu de mettre une équipe de plus en Haute-Marne.

Afin d'avoir une vue d'ensemble, vos élus ont demandé aux documentalistes un points précis sur le temps d'antenne de chaque département pour l'année 2025. L'idée était d'appuyer, par des faits, une impression que nous avons sûrement tous eue : il y aurait des départements moins représentés que d'autres à l'antenne.

Vos élus laissent à votre appréciation ces chiffres intéressants :

Marne : 905 sujets pour un temps d'antenne de 27h26min10sec

Aube : 320 sujets pour un temps d'antenne de 8h33min13sec

Ardennes : 301 sujets pour un temps d'antenne de 8h12min07sec

Haute-Marne : 143 sujets pour un temps d'antenne de 4h03min12sec

La Marne est donc le département qui bénéficie de la couverture la plus large.

La Haute-Marne semble desservie mais ces chiffres sont à rapporter au nombre d'équipes présentes sur le terrain. Il semble donc logique que le temps d'antenne soit moindre pour les Haut-Marnais.

Ce constat nous rappelle l'importance de veiller à l'équité.

Il pourrait donc être intéressant de « bréver » un peu plus l'actualité haut-marnaise. Les IP, OFF et brèves sont bien souvent tournées vers la Marne.

Vos élus ont rappelé l'importance de ne pas oublier les autres départements d'autant qu'il n'est pas prévu d'augmenter les effectifs dans ce bureau excentré comme nous le rappelait la direction.

La direction suggère de ne pas oublier de jeter un œil sur les conducteurs de la Bourgogne, la Haute-Marne étant tournée vers Dijon également.

5. Point sur les audiences des papiers ICI publiés via Atlas. (Document joint)

Réponse de la direction :

Audiences articles publiés sur le site ICI depuis novembre 2025 (date de publication par les régions) : 8 278 368 pages vues / 7 954 405 visites / 4 582 073 visiteurs.

Il n'y a pas de statistique pour la Champagne Ardenne spécifiquement.

Depuis le 15 avril 2026 ICI est impacté par son changement d'URL, les audiences sont donc en nette baisse (comme cela a été le cas pour nous au changement d'URL). En PJ le top 20 des articles les plus lus pour ces mêmes dates.

Ce que l'on appelle "les articles ICI" sont des articles écrits en Champagne-Ardenne à destination du site ICI.fr, ex France bleu. Nous en écrivons trois par semaine (deux en période de vacances), à partir de reportages télévisés, qui sont réadaptés pour l'écrit.

Cela prend du temps sur notre propre production, au détriment d'autres articles, c'est pour cela que vos élus tenaient à en connaître les audiences.

La direction n'est pas en mesure de nous les fournir, et nous le regrettons, à l'heure où les résultats d'audience pour chacune de nos productions sont à juste titre observés et analysés.

La direction rappelle néanmoins que les productions du réseau France 3 ne pèsent pas lourd dans les productions d'ICI.fr (une dizaine d'articles sur 200 à 300 publiés chaque jour).

Ce point sur les papiers ICI a permis à vos élus de remettre une nouvelle fois en exergue les inquiétudes qui émanent du service web concernant le changement de site internet prévu dans les mois à venir.

- Quid de l'audience du site France 3 Régions ? Nos lecteurs vont-ils nous suivre sur la plateforme ICI.fr (ex-France bleu) bien moins exposée et suivie que franceinfo.fr ?

- Quid des milliers de papiers déjà existants sur le site France 3 Régions et produits par le réseau ? Comment seront-ils archivés ? Sera-t-il toujours possible d'y accéder ? Seront-ils modifiables ?

Sur ce point, la direction rappelle que le site franceinfo.fr restera actif pour France info et les outre-mer, et que cela permettra de maintenir notre production "en vie".

- Quid du nouveau backoffice "Atlas", couplé au site ICI.fr, développé par France bleu et qui n'offre ni la même ergonomie, ni les mêmes possibilités que notre backoffice ? La direction se veut rassurante sur l'évolution de cet outil, mais les retours des collègues qui l'utilisent déjà pour la rédaction des papiers "ICI" sont loin d'être enthousiastes voire très inquiétants.

- Quid de l'organisation de nos deux rédactions une fois la fusion des sites actés, comment éviter la couverture en doublon, de sujets, les conférences de rédaction seront-elles communes ?

- Quid de nos comptes sur les réseaux sociaux ? Resteront-ils séparés pour ICI TV et ICI radios ? Si ce n'est pas le cas, lesquels conserverons-nous ? Comment déplacer nos audiences ?

Autant d'interrogations qui ne trouvent aujourd'hui aucune réponse et qui plongent donc les collaborateurs dans une inquiétude grandissante. Vos élus alertent sur la nécessité d'informer les collaborateurs sur l'avenir de leurs pratiques, qui vont être fortement bouleversées, le plus tôt possible.

Nous regrettons aussi le choix qui a été fait pour le réseau de quitter le site franceinfo.fr qui permettait une belle exposition de l'information en région pour aller vers un site beaucoup moins bien exposé. Un site par ailleurs régi par un backoffice pour le moment inadapté à nos pratiques, alors que France télévisions développe depuis des années en interne un outil performant et qui a fait ses preuves.

6. Présentation Point sur l'émission Notif et la couverture de la Haute-Marne pendant les enregistrements.

Réponse de la direction :

Le 22 juin de nouveaux numéros seront tournés, enregistrés, format plus court, avec des témoignages SMS via smartphone. Publication à partir de début juillet.

Une équipe 10 (Aube), peut être amenée en fonction de l'actualité à couvrir la Haute-Marne. Et si le rédacteur est présent, un contrat cdd est proposé pour compléter l'équipe ou le rédacteur est planifié de web pour couvrir le 52.

Il conviendra d'anticiper les absences de la journaliste de Haute Marne pour Notif afin d'avoir recours à des contrats cdd pour la remplacer.

Le détachement d'une journaliste de Haute-Marne pour le tournage de l'émission Notif soulève plusieurs questions : qui pour remplacer la journaliste sur le territoire au moment des tournages en plateau à Reims ? Les journalistes du BRI seront-ils amenés à devoir combler ces journées d'actu en Haute-Marne ?

La direction nous assure qu'il n'est pas prévu de remplacer la journaliste par un confrère du BRI et nous explique qu'il sera systématiquement fait appel un journaliste CDD pour la continuité de l'actualité haut-marnaise.

Vos élus s'en réjouissent mais tiennent à souligner qu'une bonne anticipation est nécessaire pour éviter à certains collaborateurs d'avoir l'impression de combler des « trous » de planification ainsi que beaucoup de route.

Une vigilance est donc à accorder sur ce point d'autant que la Haute-Marne est déjà le département le moins doté et qui bénéficie du temps d'antenne le plus court.

7. Point 7MA et les chroniques du JT à la rentrée de septembre 2026.

Réponse de la direction :

Le travail est en cours avec la journaliste qui reprendra la case du 7MA, de même pour les chroniques du JT.

L'objectif éditorial est de mettre en valeur des personnes qui font vivre et bouger la Champagne Ardenne : culture, engagement citoyen, sport, entreprises (...) en collant avec l'actualité et le vendredi l'invité parlera d'un évènement qui aura lieu le WE à venir. Une réunion de travail aura lieu le 16 juin avec les équipes techniques et la journaliste et les volontaires qui souhaitent y participer.

Chronique du JT « la question du jour » projet à discuter. Idée : en direct en plateau dans le 19/20 pour répondre à une question simple de manière claire en 2 minutes. Question du quotidien ou d'actualité avec des illustrations archives ou tournage frais.

Le changement pour l'émission 7MA a été mal vécu par des journalistes de la rédaction. Certains auraient aimé pouvoir proposer un projet pour ce créneau. D'autant que les créneaux ne sont pas très nombreux et les espaces de diffusion sont de plus en plus réduits. Cela peut provoquer du découragement chez certains salariés et ne pas les inciter à proposer des projets.

Quant à la question du jour, vos élus notent que ce créneau reste disponible et se réjouissent que ce point puisse être débattu collectivement, comme indiqué par la direction. Il faudra toutefois veiller à ce que la QDJ soit bien distincte d'une chronique. Il est pour le moment difficile de voir en quoi cela sera différent des chroniques déjà proposées dans nos journaux.

8. Point emploi / Transformation d'un poste de JRI en JRR au bureau de Troyes.

Réponse de la direction :

Poste JRR Troyes : en cours de publication, journaliste bi-qualifié. Publication.

Entretiens en cours pour le poste de rédacteur en chef.

Détachement de Perrine Kettels à Nantes du 15/06/2026 au 31/12/2026

Détachement de Leïla Sahli à France Info du 6 juillet au 2 août.

Détachement de Romain Nowicki au service climat direction info FTV du 29 juin au vendredi 31 juillet.

La transformation du poste de JRI en JRR à Troyes a beaucoup surpris au sein de la rédaction et a engendré de grosses inquiétudes pour nos collègues JRI qui voient une fois encore un poste de JRI disparaître à France 3 Champagne-Ardenne.

Depuis des années, de nombreux postes de JRI ont été requalifiés en JRR, privant ainsi la rédaction de personnes ayant une appétence marquée pour l'image, spécifiquement qualifiées pour en faire, et avec une expertise et une expérience indéniable et non-comparable.

À l'heure où la vidéo s'impose sur l'antenne linéaire et sur nos antennes numériques comme le moyen privilégié de transmettre l'information, vos élus ne peuvent que regretter que la direction s'en détourne en ne cessant de requalifier les postes de JRI.

Par ailleurs, cela a de lourdes conséquences sur les collègues JRI, qui voient leur charge de travail de plus en plus alourdie d'année en année, notamment parce qu'ils sont très demandés sur les longs formats, eu égard, justement à leur expertise et leur maîtrise approfondie.

Autre conséquence : à force de voir les postes de JRI disparaître, ces derniers ne peuvent envisager aucune mobilité, tout comme les CDD JRI qui travaillent régulièrement avec nous voient douchés tous leurs espoirs d'être embauchés.

L'argument de la direction consistant à dire que cette requalification est due à la nécessité de pouvoir planifier le futur collaborateur sur le web est irrecevable pour vos élus, plusieurs JRI "monocompétence" pratiquant déjà le web, écrit et vidéo au sein de la rédaction.

La question est donc simple : pourquoi vouloir, depuis des années, systématiquement tuer les métiers d'image alors que l'information n'a jamais été autant tournée vers la vidéo ?

9. Point sur la douche de la station de Reims.

Réponse de la direction :

Le prestataire qui a été contacté n'ayant pas donné suite, il a été fait appel à un autre prestataire. La douche a été débouchée et un nouveau mitigeur a été commandé.

C'est une bonne nouvelle que la douche soit rénovée car certains salariés le demandent pour pouvoir faire du sport. Certains déplorent également que cette salle manque de confort et n'est pas accueillante.

10. Point sur le forfait mobilité durable (prime vélo).

Réponse de la direction :

Le forfait mobilité durable doit être renouvelé chaque année par le salarié. Celles et ceux qui bénéficient déjà du forfait mobilité doivent renouveler leur demande pour que la prise en charge soit effective dès janvier.

L'attestation sur l'honneur pour le forfait mobilité (prise en charge des frais de déplacement à vélo) : à renouveler chaque année pour un forfait annuel ou tous les 6 mois pour un forfait semestriel.

Plusieurs salariés ont été surpris de découvrir cette année qu'il n'était plus possible de renouveler son forfait mobilité en cours d'année.

En effet, la direction rappelle que depuis le 1er janvier, il faut déclarer le renouvellement de son forfait mobilité au 1er janvier pour les forfaits annuels.

Seuls les primo-déclarants peuvent le faire pendant l'année. Il n'y a donc plus aucun effet rétroactif comme cela vait pu être le cas auparavant.

Liens vers les documents explicatifs :

[Transports en commun - Mobilité durable](#) / [Renouvelez votre demande de forfait mobilité durable](#)

11. Présentation du Bilan PDC 2025. (Document transmis le 2 juin)

Réponse de la direction :

Pour France 3 Grand-Est / Champagne-Ardenne cela a représenté 1434 heures de formations pour 90 stagiaires = 51 081 euros

1/ L'axe innovation et technologie a représenté la part la plus importante : le principal effort s'est concentré sur l'appropriation des nouveaux outils tels que Open Media et Newsboard et à la marge, sur des formations liées aux nouvelles technologies IA, Windows 11

2 / L'axe information et programme : poursuite du renforcement des compétences journalistiques et des compétences thématiques

3 / Les axes gestion d'entreprise et Management sont marqués par un travail d'accompagnement des managers et des personnels des Ressources Humaines à travers des ateliers juridiques

4 / On note un parcours individuel : une reconversion vers le métier d'OPV pour un éclairagiste

12. Présentation DU et Papripact. (Documents joints)

Réponse de la direction :

Participation de 28 personnes cette année pour la mise à jour du DUERP. Quelques collaborateurs participaient pour la première fois aux ateliers ce qui a permis de les familiariser un peu plus avec la démarche de la prévention.

Document Unique :

- Ajout de 6 lignes de risques psychosociaux en lien avec le déploiement de l'assistant de fabrication.
- Ajout de lignes de risques psychosociaux concernant l'expérimentation sur la chaîne de fabrication de vidéos verticales.

PAPRIPACT :

- 6 actions directement liées au déploiement de l'assistant de fabrication.
- Une action sur le risque d'agression en reportage (formation).
- Une action concernant le risque routier (formation)

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine instance de proximité aura lieu le mercredi 1^{er} juillet 2026.

Vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos représentant.e.s de proximité